

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023, À 19 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard et Christine Thibeault, messieurs les conseillers François Potvin, Denis Bourgault et Jean-François Lavoie.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

SONT AUSSI PRÉSENTS : M. Jean-Sébastien Nadeau et M. Robin Tremblay.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau.

---

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :**

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 19 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2023-268

---

**REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du budget 2024 - Présentation, explication et adoption
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2024-2026 - Présentation, explication et adoption
6. Questions du public
7. Levée de l'assemblée

---

**DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :**

Aucun conflit d'intérêts.

2023-269

---

**ADOPTION DU BUDGET 2024 -  
PRÉSENTATION, EXPLICATION ET  
ADOPTION :**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE le conseil municipal adopte le budget de la Ville de Normandin pour l'année 2024, tel que déposé à la présente séance, démontrant des revenus totaux et dépenses totales de 7 398 632 \$.

QUE le conseil décrète qu'en conformité avec l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, un document explicatif du budget sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2023-270

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION 2024-2026 -  
PRÉSENTATION, EXPLICATION ET  
ADOPTION :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisation de la Ville pour les années 2024-2025-2026 tel que déposé à la présente séance, lequel démontre des dépenses de l'ordre de 5 824 991 \$ pour l'année 2024.

QUE le conseil décrète qu'en conformité avec l'article de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du programme triennal sera publié et distribué sur le territoire de la municipalité.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

2023-271

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 19 heures 56.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

Jean Morency, maire

---

Jean-Sébastien Nadeau  
Directeur général et greffier